



## DOSSIER D'INSCRIPTION

Nous vous demandons de remplir le dossier ci-joint, constitué de :

- une fiche d'inscription à remplir recto **et** verso **signée par les deux parents**
- une fiche élève,
- une fiche famille.

Auxquelles vous joindrez :

- une copie du livret de famille mentionnant l'état civil,
- une photo d'identité,
- deux enveloppes timbrées à vos nom et adresse,
- la copie des pages du carnet de santé mentionnant les vaccinations,
- un acompte de 200 euros à valoir sur les frais de l'année future à l'ordre de l'OGEC
- la copie des bulletins de notes des 3 années précédentes pour compléter le dossier. Il faudra nous faire parvenir ceux de l'année en cours à [inscriptions@sjparchamp.org](mailto:inscriptions@sjparchamp.org) dès que l'établissement de votre enfant vous les transmettra.
- le règlement du collège signé,
- la copie du jugement en cas de séparation.

Seuls les **dossiers complets seront acceptés**. Les autres dossiers seront renvoyés.

Lorsqu'ils seront remplis, vous devrez les déposer à l'accueil ou les envoyer à l'établissement en recommandé avec accusé de réception du **25 septembre au 16 octobre 2020 dernier délai** :

A l'attention de Madame DAGOU

COLLEGE SAINT JOSEPH

6, rue du Parchamp – 92100 BOULOGNE-BILLAN COURT

Votre dossier sera étudié le plus rapidement possible. A partir du 2 novembre, nous commencerons à vous envoyer nos réponses par mail.

Le Chef d'Etablissement  
I.DEBATS